

M. Thophile Rousset, rapporteur, prend la parole et déclare que la commission d'accord avec M. Paris, accepte un amendement tendant à ce que les relations de l'Etat avec les médecins, un individu doit être interné définitivement sans passer par un supplément d'informations par expertise médicale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La séance est ouverte à 10 heures.
Présidence de M. Floquet, président.
La séance est ouverte à 10 heures.
Les députés de la gauche ont été admis à la séance.
M. Floquet, président, a lu le rapport de la commission sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort.

NOUVELLES DU JOUR

Le banquet des Agriculteurs de France

Paris, 17 février. — Ce soir, à 8 heures, à l'hôtel continental, le banquet annuel des Agriculteurs de France.
Le banquet a été présidé par M. Floquet, président de la Société nationale des agriculteurs de France.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.
M. Chevreul a été très entouré et très complimenté.

budget des dépenses : rétablissement des crédits relatifs aux sous-préfets et au personnel du ministère des finances ; au budget des recettes : suppression de l'impôt sur le revenu, au chapitre des dépenses ; et de l'art. 52 concernant l'impôt sur le revenu.

La vérité sur la « droite libérale »
Paris, 17 février. — Le journal le Matin a parlé de la constitution d'un nouveau groupe à la Chambre qui intègrerait la droite libérale.

Les députés du Nord dans les commissions parlementaires
Paris, 17 février. — MM. Legendre (de Loos) et Jonglez ont été nommés membres de la commission d'initiative.

La neutralité de la Roumanie
Bucharest, 17 février. — Un projet signé de 80 députés a été présenté aujourd'hui à la Chambre.

Un vol de lévriers à Versailles
Versailles, 17 février. — Plusieurs individus viennent de dérober une certaine quantité de lévriers au dépôt principal de cette matière explosive.

La droite et les gauches du Sénat et le budget
Paris, 17 février. — La Droite du Sénat, réunie aujourd'hui sous la présidence de M. de Kerdrel, a passé en revue les budgets des divers ministères.

Mort de M. Robert de Mun
Paris, 17 février. — M. Robert de Mun, frère de M. Albert de Mun, est mort à Munich.

Madame Pradine essaya de lui prendre les mains.
— Calme-toi ! dit-elle de sa voix la plus caressante.
— Mon Dieu ?
— Réfléchis un peu.
— Mais, moi ! moi !
— Pourquoi exagérer. Le parti que nous allons prendre n'est pas irrévocable. On te demande seulement quelques semaines. Est-ce trop ? Tu pourrais bien nous accompagner.

Trois démentis
Le Temps dément que lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, eût été remplacé.

La lettre du général Boulanger
Le général Boulanger affirme qu'il y a eu une lettre écrite par le général Boulanger au ministre de la guerre de la Russie, et que le récit des incidents qui ont suivi est, tel qu'il a été fait de la plus entière exactitude dans tous ses détails.

L'état de santé de Léon XIII
On lit dans le Monitor de Rome :
Le pape Léon XIII est en parfaite santé.

Incendie d'un théâtre.
Lithoch, 17 février. — Le théâtre provincial a été complètement détruit cette nuit par un incendie dont on ignore la cause.

Le criso ministériel italien
Rome, 17 février. — M. Depressi est chargé officiellement de former le nouveau cabinet.

Les vols dans les hôtels
Paris, 17 février. — Divers députés ont déposé, à la Chambre, une proposition tendant à compléter les dispositions de l'art. 1394 du code civil.

Le bulletin commercial et industriel
Sous le titre de « Bulletin commercial et industriel », nous publions chaque jour des nouvelles relatives à l'industrie et au commerce.

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.

On a-t-il appris aussi que ces laines étaient identiques pour l'œil ?
C'est la question qui se pose, et qui est fort importante, car elle concerne les intérêts de nos producteurs de laines.

Ventes publiques de laines de Roubaix-Tourcoing
La vente, qui a eu lieu hier, à Roubaix, a été très animée : c'était la même affluence d'acheteurs que la veille à Tourcoing, et les enchères ont été menées avec entrain.

La laine à Londres
Londres, 17 février 1887.
Malgré l'opinion généralement répandue que la laine n'est pas en hausse, les ventes ont été très animées.

Marchés anglais
Manchester, 17 février.
Les laines ont été très demandées, et les prix ont augmenté.

Chambre de Commerce de Roubaix
Séance du 16 février 1887
Installation des membres élus le 16 janvier 1887.

Laines
Paris, 17 février.
Le marché des laines a été très actif, et les prix ont augmenté.

Mouvement maritime lainier
Le steamer Ligeria allant de l'Australie à Londres avec laines a été arrêté par le service de douane.

— Une heure ! répéta Laura.
— Elle se dressa droite et pâle.
— Alors, dit-elle avec un frémissement des lèvres, il va venir.
— Que dis-tu ?
— Ah ! je le connais, moi, ma mère : Mario n'aime ! il ne voudra pas rester une seconde, à mes yeux du moins, sous le coup d'un pareil outrage.
— Que viendrait-il faire ?
— Il a droit à une explication ; vous ne pouvez la lui refuser.
— Je ne le recevrai pas !
— Ce serait aggraver encore l'offense qui lui est faite ; et si vous le repoussez, c'est moi qui le recevrai.
— Malthéreuse enfant ! tu n'y songes pas.
— Vous le recevrez bien... Et puisque l'on me pousse à bout...
— Tais-toi !
— L'intérêt de mon honneur est ici engagé, sans même parler de celui de mon amour ; et je ne veux pas qu'il puisse supposer un instant.
— Le comte attendait une réponse, et dès qu'il eut vu la tête de M. Ménager...
— La vérité, c'est à dire que des motifs graves m'obligent à décliner l'honneur qu'il voudrait me faire... que cette résolution n'avait rien qui dit l'offense. Mais que, dans les circonstances actuelles, il m'était impossible...
— Mais lui avait écrit cela ?
— Sans doute.
— Sans m'en prévenir ?
— A qui bon...
— Et la lettre est partie ?
— Il y a une heure.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

Le steamer anglais Tenzarib allant de Londres à Melbourne, a été arrêté par le service de douane.

— En ce moment, la porte s'ouvrit et une bonne entra.
— On y a-t-il ? demanda madame Pradine.
— M. le comte de Presles fait demander si madame veut bien lui faire l'honneur de lui accorder un entretien.
— Non ! non ! répondit la femme-veuve, c'est impossible ! dites à M. le comte...
— Mais Laura s'était déjà avancée vers la femme de chambre.
— Faites entrer M. le comte de Presles au salon, interrompit-elle d'un ton qui n'admettait pas de réplique : dites-lui que madame Pradine est très souffrante pour le moment, mais que, dans un instant, j'irai moi-même la remplacer.
— Et pendant que la femme de chambre se retirait, elle courut cacher sa tête dans les bras de sa mère.
— O ma mère ! ma mère ! dit-elle en sanglotant, pardonnez-moi, je vous en conjure : c'est le bonheur de tout un monde que je vous en prie, priez Dieu pour votre enfant et ne le maudissez pas.
— Puis s'arrachant aux étreintes de madame Pradine qui tentait de la retenir, elle essaya vivement les larmes qui baignaient ses joues et marcha d'un pas ferme vers le salon où l'attendait le comte de Presles.
— Ce dernier était lui-même dans un état de terreur et de redoutable anxiété.

M. Sirey-Roussel, vice-président, prend la parole et déclare que la commission d'accord avec M. Paris, accepte un amendement tendant à ce que les relations de l'Etat avec les médecins, un individu doit être interné définitivement sans passer par un supplément d'informations par expertise médicale.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

La Chambre de commerce de Reims a adressé à l'administration du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir l'organisation de trains rapides entre Reims et les villes du Nord.

— En ce moment, la porte s'ouvrit et une bonne entra.
— On y a-t-il ? demanda madame Pradine.
— M. le comte de Presles fait demander si madame veut bien lui faire l'honneur de lui accorder un entretien.
— Non ! non ! répondit la femme-veuve, c'est impossible ! dites à M. le comte...
— Mais Laura s'était déjà avancée vers la femme de chambre.
— Faites entrer M. le comte de Presles au salon, interrompit-elle d'un ton qui n'admettait pas de réplique : dites-lui que madame Pradine est très souffrante pour le moment, mais que, dans un instant, j'irai moi-même la remplacer.
— Et pendant que la femme de chambre se retirait, elle courut cacher sa tête dans les bras de sa mère.
— O ma mère ! ma mère ! dit-elle en sanglotant, pardonnez-moi, je vous en conjure : c'est le bonheur de tout un monde que je vous en prie, priez Dieu pour votre enfant et ne le maudissez pas.
— Puis s'arrachant aux étreintes de madame Pradine qui tentait de la retenir, elle essaya vivement les larmes qui baignaient ses joues et marcha d'un pas ferme vers le salon où l'attendait le comte de Presles.
— Ce dernier était lui-même dans un état de terreur et de redoutable anxiété.

FEUILLETON DU 19 FÉVRIER 1887. — N° 59

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACQONE

DEUXIÈME PARTIE

XII

SUITE.

— Il ne me parle que de lui.
— Et que dit-il ?
— Il m'engage à remettre cette union.
— Pourquoi ?
— Jusqu'au jour où il aura recueilli les renseignements qui lui manquent encore.
— Mais, dit-elle, vous n'avez rien dit de tout cela.
— C'est à dire, interrompit-elle d'un ton acéré, qu'avant de le connaître, il le condamne.
— Ne crois pas cela !
— Tous les juges sont les mêmes, ma mère ne le savez-vous pas ?... Ils veulent des coupables et des criminels partout, sans s'inquiéter des causes qui les ont créés, des existences qu'ils brisent sous leurs infâmes soupçons.
— Laura !
— Ah ! cher Mario !... ils peuvent te camoufler à leur aise ; je ne veux même pas te rendre ; mais le jour où ton honneur serait en danger, tu trouverais ton honneur à tout prix, un lieu d'asile où nul ne viendrait t'atteindre !

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.

— Mais...
— Pourtrait-rais-tu d'ouïement un homme qui appartient à notre monde, il faut que l'on ait des présomptions bien graves. Vous les avez-elles ?
— Non, mais, moi ! moi !
— Et un pli ancien vient contracter le coin de sa levre.
— Le comte Mario de Presles aurait volé, par hasard... continua-t-elle, d'une voix sifflante, avec une ironie sanglante : est-il prouvé de quelque manière... a-t-il assassiné ou volé quelqu'un ?
— Non, n'est-ce pas ?
— M. Ménager lui-même ne pousse-t-il pas jusqu'à l'audace de ses soupçons !
— Eh bien, que lui veut-on alors, pourquoi cet acharnement à le poursuivre ?
— Ah ! que l'on y prenne garde à la fin ! Car je ne demande, moi aussi, si, tout juge d'instruction que l'on soit, on n'est pas soumis à la loi supérieure, qui commande tous les respect de l'innocent !
— Et pour la seconde fois, elle se laissa tomber sur un siège, et prit sa tête dans ses mains.